

— Ils avaient imposé des réunions syndicales pendant le temps de travail. **Prenons le temps de nous réunir entre nous !**

— Ils avaient pris l'habitude d'afficher non seulement sur les panneaux syndicaux, mais aussi dans les ateliers. **Prenons la parole !**

— Ils avaient appris à se faire respecter par la maîtrise et les petits chefs. **Ne tolérons pas les brimades !** Contre toute sanction contre un ouvrier, débrayage immédiat et demande d'explication sur le champ au responsable. On va s'expliquer ensemble !

Cette pratique de l'action directe, du refus de faire passer la lutte quotidienne par l'éteignoir du préavis, de montrer sa colère sans passer par la « voie hiérarchique », c'est elle qui prépare des mouvements comme Lip.

*** S'organiser pour imposer le contrôle des travailleurs sur la sécurité et sur les rythmes de travail**

— Imposons le respect des normes d'hygiène et de sécurité. Notre santé n'est pas à vendre ! Exigeons la constitution partout d'un comité d'hygiène et sécurité et utilisons-le pour dénoncer les abus patronaux. Battons-nous pour que ces comités aient un droit de veto immédiat devant tout constat de non application de la sécurité. **Pas de sécurité, pas de travail !**

— **Non aux cadences infernales !** Nous ne voulons pas être des robots, nous voulons travailler à notre rythme : s'il n'y a pas assez de personnel, que la direction embauche les effectifs nécessaires ! Mais casser les cadences, cela ne s'improvise pas, c'est une action collective et pour la mener, il faut s'organiser. L'exemple de l'Italie l'a montré : pendant le mai rampant de 69-70, les ouvriers ont refusé les chronométrages des patrons, les accélérations en douce des chaînes. Pour cela, ils élurent parmi eux des délégués dans chaque atelier, sur chaque chaîne, à raison de un pour une quarantaine d'ouvriers. Dans les petites usines, ces délégués formaient un **comité d'usine**. Dans les grandes, ils élaient à leur tour, en les choisissant parmi eux, les délégués du comité d'usine. Ainsi, pendant plusieurs mois, ils ont pu imposer leur contrôle sur les cadences, l'utilisation et l'emplacement des machines, la sécurité. Les patrons n'étaient plus tout à fait les maîtres chez eux.

Il est clair que seul un rapport de force important, appuyé sur la mobilisation permanente des travailleurs, peut imposer ce contrôle ouvrier.

*** Après la grève, s'organiser pour contrôler les acquis de la lutte.**

A l'EGF-Brest, les travailleurs qui avaient fait grève pour obtenir des effectifs supplémentaires, transformèrent après la lutte leur comité de grève en un **comité de contrôle des acquis** qui vécut plusieurs mois. Tous les travailleurs savent bien qu'un